

CERNIER

Un souffle européen en faveur des éoliennes



UNE IDÉE DANS LE VENT Les projets privés et parapublics fleurissent sur les crêtes neuchâteloises. (KEYSTONE)

Le projet d'autonomie énergétique de Cernier a été bien noté par la Commission européenne. Celle-ci pourrait verser une subvention pour la réalisation du parc éolien de La Vue-des-Alpes. Le dossier fera son retour le 11 mai devant le Conseil général.

ALEXANDRE BARDET

Depuis la séance d'information de début février au Conseil général de Cernier sur le

parc d'éoliennes du secteur **V u e - d e s - A l p e s /Montperreux**, le dossier a progressé. Dans un rapport, l'exécutif souligne que le projet d'autonomie énergétique de la commune a reçu entre-temps une bonne note de la Commission européenne. Sur 44 dossiers, il fait partie des cinq retenus pour une négociation. Concrètement, cela signifie que Cernier pourra obtenir une subvention européenne en cas de réalisation d'au moins une éolienne sur

son territoire.

Pour faire avancer ce projet de parc éolien, le Conseil général sera invité le lundi



Argus Ref 35114181

11 mai à adopter une convention réunissant la commune, la Région Val-de-Ruz et la société énergétique Groupe E Greenwatt SA. Le Conseil communal affirme que ce document tient compte des remarques et questions que des élus avaient avancées en février, «afin que cette convention corresponde en tout point aux attentes de notre commune». Le partenariat de la Région est mieux précisé, ainsi que l'indemnisation de la commune pour le sol et les accès.

En février, des conseillers généraux avaient souhaité l'étude d'offres alternatives à celle de Greenwatt. Des contacts ont été pris avec les FMB, qui exploitent les éoliennes de Mont-Crosin, mais leurs chiffres ne paraissent pas plus avantageux.
/AXB